

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-POLYCARPE

Séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017 du conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe, tenue à la salle communautaire du Centre sportif Soulanges situé au 100, rue des Loisirs à Saint-Polycarpe.

Sont présents à cette séance extraordinaire les membres du conseil, William Martinez, Pascal Pilon, Gaëtan Prud'homme, Guylaine Myre, Jean Legault et Virginie Damien, formant quorum sous la présidence du maire Jean-Yves Poirier.

Est également présent M. Éric Lachapelle, directeur général et secrétaire-trésorier, Line Allard, directrice générale adjointe et greffière et Anne-Marie Duval, directrice des Services administratifs et secrétaire-trésorière adjointe.

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 30 par la conseillère Guylaine Myre, appuyée par la conseillère Virginie Damien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-443

ADOPTION DU BUDGET 2017

Il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Gaëtan Prud'homme
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le budget 2017 au montant de 4 900 658 \$ et le programme triennal d'immobilisations 2017-2018-2019.

REVENUS	
Taxes	
Taxes foncières générales	2 534 787 \$
Taxes secteurs	29 168
Services municipaux	754 667
Service de la dette	114 394
Paiements tenant lieu de taxes	99 449
Transferts	145 331
Services rendus	
Sécurité publique	145 765
Réseau routier	3 648
Hygiène du milieu	110 996
Loisirs et culture	30 743
Administration	200
Centre sportif	516 310
Imposition de droits	140 000
Intérêts	25 000
Autres	10 200
Surplus et équilibre budgétaire	240 000
TOTAL REVENUS	4 900 658 \$

CHARGES	
Administration générale	
Législation	116 325 \$
Administration	502 982
Greffes	183 124
Évaluation	15 653
Gestion du personnel	58 041
Sécurité publique	
Police	236 895
Incendie	499 075
Autres	23 640
Transport	
Voirie	347 146
Enlèvement de la neige	263 578
Éclairage de rues	22 200
Autres	4 429
Hygiène du milieu	
Aqueduc	179 279
Égout	137 225
Ordures et récupération	184 951
Cours d'eau	61 005
Santé et bien-être	15 000
Aménagement, urbanisme et développement	215 548
Loisirs et culture	
Loisirs	207 384
Parcs et terrain de jeux	42 180
Autres	13 013
Bibliothèque	58 717
Centre sportif Soulanges	795 317
Frais de financement	707 951
Affectations	10 000
TOTAL CHARGES	4 900 658
SURPLUS/DÉFICIT DE L'EXERCICE	- \$

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019
IMMOBILISATIONS GÉNÉRALES	\$	\$	\$
Administration	2 022 700 \$	2 000 \$	2 000 \$
Incendie	3 915 000	50 000	-
Services urbains	870 000	40 000	100 000
Urbanisme	-	-	-
Loisirs	-	-	250 000
Parcs	425 000	-	455 000
Centre sportif Soulanges	835 000	52 000	220 000
Bibliothèque	-	-	-
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	8 067 700	144 000	1 027 000
Financement du fonds général	10 700	-	-
Financement du fonds roulement	12 000	2 000	2 000
Surplus réservé	5 574	-	-
Subventions	350 000	-	-
Financement à long terme	7 689 426	142 000	1 025 000
TOTAL DES FINANCEMENTS	8 067 700 \$	144 000 \$	1 027 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2016-12-444

RÈGLEMENT NO 149-2016 ÉTABLISSANT LES TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'ANNÉE D'IMPOSITION 2017 :

ATTENDU QU'une copie du Règlement numéro 149-2016 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année

d'imposition 2017 a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance à laquelle il doit être adopté;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture,

Il est proposé par le conseiller William Martinez,
appuyé par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe adopte le règlement no 149-2016 établissant les taux de la taxe foncière générale et des services municipaux pour l'année d'imposition 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire Jean-Yves Poirier, invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions. Aucune question n'est formulée par les personnes présentes dans la salle.

PAROLE AU CONSEIL MUNICIPAL

- Aucun commentaire

MOT DU MAIRE

Le maire Jean-Yves Poirier prend la parole pour manifester sa fierté quant au budget élaboré pour l'année 2017.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 40 l'ordre du jour est épuisé,

il est proposé par la conseillère Guylaine Myre,
appuyée par le conseiller Jean Legault
ET RÉSOLU

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Polycarpe lève la présente séance extraordinaire du 13 décembre 2016 sur le budget 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Le maire,

Éric Lachapelle

Jean-Yves Poirier